

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 13

Artikel: Le bal des cuisinières
Autor: Chavette, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A qui le collier ?

ORIGINE D'UN ORDRE CÉLÈBRE.

M. Loubet, le nouveau président de la République française, recevra-t-il, comme ses prédecesseurs, la *Toison d'or* ou ne la recevrat-il pas ? Nous ne pouvons le dire.

C'est selon qu'il plaira à S. M. le roi d'Espagne.

En tout cas, il y a un collier de disponible, celui de M. Faure, car on sait qu'à la mort d'un chevalier, le collier et les insignes doivent être renvoyés au chapitre de l'ordre.

Ce n'est point un don que le gouvernement espagnol fait de ces insignes, lesquels sont d'une grande richesse et fabriqués en nombre restreint ; ce n'est qu'un prêt.

A qui donc le collier de M. Faure ?

Le collier actuellement détenu par le roi Humbert a appartenu à Christophe Colomb. L'empereur Frédéric III portait celui de Fernand Cortez. MM. Thiers et Grévy avaient repris la succession du prince d'Orange et de M. Guizot.

La Toison d'or fut pour M. Grévy la cause d'une aventure étrange. Lorsque le roi d'Espagne, Alphonse XII, vint à Paris, M. Grévy, alors président de la République, se trouvait à la gare de débarquement pour recevoir l'hôte de la France.

Le roi portait en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur. Le président s'était orné le cou du collier de la Toison d'or. Seulement, en homme négligeant des détails de toilette, le bon M. Grévy avait passé au hasard le nœud honorifique, si bien que le mérinos et sa toison, qui constituent le symbole du rarissime collier, se balançaient dans le dos du président, au lieu d'agrémenter sa poitrine de leur précieux éclat.

On s'en fit des gorges chaudes.

Il y a actuellement deux ordres de la Toison d'or, celui d'*Autriche* et celui d'*Espagne*. Ils ont la même origine.

L'ordre initial, un des plus célèbres de la chrétienté, fut créé à Bruges, le 10 février 1429, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. La défense du prince et de la religion, tel était le but suprême de l'institution. L'ordre ne pouvait être conféré qu'à des « gentilshommes de nom et d'armes sans reproches. » « L'ordonnance que le duc publia, dit M. de Barante, pour régler les devoirs des chevaliers et les cérémonies de leur réception, est assurément le plus beau code d'honneur et de vertu chevaleresque. »

En 1477, à la mort de Charles-le-Téméraire, dernier représentant mâle de la maison de Bourgogne, la grande maîtrise de l'ordre passe à la maison de Habsbourg, par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, depuis empereur d'Allemagne.

Charles Quint honora l'ordre d'une protection toute particulière. A son abdication, les deux lignes de la maison de Habsbourg, qui régnaienl, l'une en Allemagne, l'autre en Es-

pagne, conservèrent toutes les deux la grande maîtrise et en exercèrent les droits.

En 1700, lorsque s'éteignit la ligne espagnole, la maison d'Autriche voulut garder seule la grande maîtrise. Philippe V, roi d'Espagne — le premier des Bourbons d'Espagne — refusa de s'en dessaisir.

Ensuite, à la suite d'un échange de notes diplomatiques, un accord intervint. Les deux cours conservèrent leurs droits.

L'ordre ne se confère qu'aux souverains, aux princes des familles régnantes, aux fonctionnaires les plus éminents et aux membres les plus illustres de la noblesse. Les chevaliers jouissent des plus grands priviléges.

Les insignes consistent en un mouton doré ou une toison d'or, suspendue au cou par un large ruban rouge foncé ou par un collier d'or enrichi de pierreries.

La maison de la dernière cartouche.

M. Jules Mazé a publié dans la *Revue de France* quelques pages très intéressantes sur une visite qu'il a faite au champ de bataille de Sedan. Nous en extrayons la partie la plus émouvante, celle qui a trait à la maison de Bazeilles, dite la maison de la *Dernière cartouche*, illustrée par le courage du commandant Lambert, aujourd'hui le général Lambert, notre distingué collaborateur, et par le pinceau de De Neuville. Cet épisode immortel est bien connu, mais il est de ces faits tragiques et glorieux dont le souvenir attriste et réconforte : il est permis de les rappeler.

Nos soldats, écrasés par le nombre, évacuaient Bazeilles la rage au cœur, faisant à chaque pas face en arrière, comme le sanglier blessé. Dans la dernière maison du village, une auberge tenue par Bourgerie, le commandant Lambert, atteint d'un coup de feu pendant l'action, est étendu sur un grabat, n'espérant plus rien, pas même de survivre au terrible drame. Alors, une centaine de fantassins de marine commandés par les capitaines Aubert, Bourgey, Bouchet, par le lieutenant Sériot, les sous-lieutenants Saint-Félix et Escoubet viennent rejoindre le commandant.

Pendant trois heures, une brigade bavaroise tout entière bat de ses flots furieux le mur de la maison, autour de laquelle s'amonceillent les cadavres allemands. Malheureusement, dans l'auberge, il y a des cadavres aussi, notre poignée de héros fond sous les balles et la mitraille. La défense s'est concentrée dans une chambre du premier étage ; les munitions s'épuisent ; on ne tire plus qu'à coup sûr, le feu devient de plus en plus lent. Enfin, c'est fini..... Pas encore. Dans la poche d'un mourant, on a découvert une cartouche — la dernière. Le capitaine Aubert, dont l'adresse est prodigieuse, s'empare d'un chassepot, vise longuement, tire : un ennemi tombe. Cette fois, c'est bien fini... Il était temps du reste : quatre pièces de fort calibre amenées à grand bruit allaient ensevelir sous les ruines de la maison Bourgerie les derniers défenseurs de Bazeilles.

Nos marsouins, réduits à une quarantaine, la

plupart blessés, sont entourés de milliers d'ennemis exaspérés, hurlant de rage, dont on ne doit attendre aucun quartier. Un conseil est tenu dans la chambre du premier étage, auquel assistent les officiers et le seul sous-officier survivant, le brave sergent Poittevin, du 2^e régiment d'infanterie de marine. — « Jetons-nous dehors à la baïonnette », dit une voix. — C'est folie. Alors, le commandant Lambert, grand comme un héros antique : « Je vais essayer de sortir et de vous avoir la vie sauve ; si vous m'entendez tuer, n'espérez plus rien et vendez chèrement votre vie. »

La porte du rez-de-chaussée s'ouvre alors et les Allemands stupéfaits voient apparaître dans l'encadrement un officier blessé — le commandant français. Des cris de mort l'accueillent, cent baïonnettes vont venger dans son sang les Allemands tombés là, lorsqu'un ennemi loyal et généreux, le capitaine bavarois Lissignolo, entoure de ses bras l'officier français et, non sans courir lui-même de sérieux dangers, l'arrache à ses hommes, ivres de carnage.

Nos soldats, étonnés de vivre encore, peuvent alors sortir et déposent les armes avec lesquelles ils viennent d'écrire une des plus belles pages de notre histoire.

La maison Bourgerie, sauvee de l'incendie par son isolement, fut laissée dans l'état où elle se trouvait après le glorieux combat ; toutefois, le toit, troué par les obus, a dû être refait, ainsi que le mur de gauche donnant sur la route de Ballau, qui menaçait ruine.

Au rez-de-chaussée, on a installé un musée où sont réunis des objets ramassés sur le champ de bataille : armes, coiffures, boîtes de mitrailleuses, livrets de troupiers, etc., etc.

Le bal des cuisinières.

La pauvre Mme Duflot, pour avoir piétiné dans la boue du mois dernier, a attrapé un bon gros rhume, lequel, encore mal guéri, la retient au coin du feu, ce qui ne contribue pas à lui adoucir l'humeur. M. Duflot, obligé de rester perpétuellement de garde au drapeau, a dû, par tous les moyens possibles, chercher à distraire son épouse. En ce moment, il lui fait la lecture du journal.

Monsieur, *achevant le feuilleton* : « Tout à coup il poussa un cri d'effroi ; devant lui venait de surgi un homme coiffé d'un chapeau à larges bords et couvert d'un ample manteau qui, ramené sur le visage, ne laissait voir que deux blonds et fort touffus sourcils entièrement rasés.

» — Veux-tu faire fortune ? cria l'inconnu en pré-» sentant au marquis un portefeuille.

» Nous l'avons dit, pour conquérir l'amour de la baronne, le fier gentilhomme était décidé à tout.

» — Que dois-je faire ? dit-il.

» — Gratte-moi le dos.

» Et laissant tomber son manteau, l'inconnu dé» couvrit ses omoplates. Chose inouïe ! sous son manteau, cet homme était entièrement nu ! (*La suite à demain.*)

Madame, ému. — Brrr ! J'en ai froid dans le dos ! Il a bien du talent, cet écrivain !... A présent, passe aux « Faits divers ».

Monsieur, *lisant* : — « A propos de l'article que nous avons publié hier, M. Pluchet (Armand) nous écrit que ce n'est pas lui, mais son fils qui est mort. »

« Le fumiste Pécoli, dont nous avons raconté hier la chute terrible, est mort, ce matin, dans les bras de sa femme. »

Madame, *attendrie*. — Pauvre femme ! que va-t-elle devenir ?

Monsieur, *après réflexion*. — Veuve ! (*Il reprend sa lecture.*) — « On nous télégraphie de St-Etienne, 12 janvier : « On peut considérer la grève des mineurs de Firminy comme terminée. — A cent près, ils sont redescendus dans les puits. »

Madame, *sèchement*. — Ce n'est pas cela qui me guérira mon rhume... Continue.

Monsieur, *lisant*. — « La Société des cuisiniers et des cuisinières de Paris donnera samedi le 18 mars, à salle de Tivoli, à dix heures du soir, un bal au profit de sa caisse de secours. Ce bal, le vingt-quatrième que donne la Société, promet d'être très brillant. »

Madame, *se redressant furieuse*. — J'aime à croire que la police s'y opposera !!!

Monsieur. — Pourquoi, diable ! veux-tu que la police empêche ces braves gens de danser ?

Madame, *ironique*. — Ah ! te voilà bien, toi monsieur de Saint-Nigaudinos !! Ne voyant jamais plus loin que le bout de ton nez ! Toujours prêt à gober toutes les boudres qu'on te conte ! — Tiens ! grâce à ta sordide parcimonie, je ne suis pas riche, mais je parierais bien cinq ou six sous que tu croirais le premier farceur qui viendrait t'affirmer que, dernièrement, on a péché une charrette dans la mer Rouge.

Monsieur. — Pourquoi pas ? Puisque, jadis, l'armée de Pharaon a été engloutie dans cette mer avec tous ses bagages et son matériel, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'on y trouve aujourd'hui des charrettes ? Mais tout cela ne me dit pas pourquoi tu veux que la police s'oppose au bal des cuisiniers et cuisinières.

Madame. — Est-ce que tu crois bêtement que ces gens-là se réunissent pour danser ?

Monsieur. — Pourquoi donc alors, selon toi ?

Madame. — Pour comploter contre les bourgeois... Pour inventer de nouvelles carottes et se les communiquer... ils échangent leurs ruses nouvelles... La preuve t'en crevè les yeux, mais tu n'as rien vu, oui, rien vu, car je suis certaine que tu n'as pas remarqué combien notre cuisinière Caroline est sombre et en dessous depuis une quinzaine.

Monsieur. — J'ai bien vu ce changement d'humeur, mais je l'attribuais à ce que tu as refusé de lui donner des étrennes.

Madame. — Ta ! ta ! ta ! elle pense bien aux étrennes, ma foi... et puis je les lui ai données ses étrennes et même fort belles, quand je lui ai dit : « Ma fille, pour votre nouvel-an, je vous fais quitter de tout ce que vous avez cassé pendant l'année... cela monte à trois cents francs, mais j'en suis heureuse, car cela met plus de prix à cette preuve de ma satisfaction. »... Hein ! tu vois bien qu'elle n'a pas lieu d'être mécontente à propos des étrennes... Non, va, son air en dessous vient d'une autre cause. Veux-tu que je te la dise, moi ?

Monsieur, *curieux*. — Sans doute.

Madame. — Depuis quinze jours, cette fille-là se creuse la tête pour trouver une fourberie nouvelle contre les bourgeois, quelque chose qui la pose, là-bas, quand elle la détaillera devant ses complices, à ce que tu appelles niaisement un bal et que, moi, je nomme un pique-nique de ruses ourdies contre les maîtres. (*S'animant*). Leur bal ! leur bal ! J'en donnerais ta main à couper que ce n'est qu'un conciliabule pour trouver moyen de faire payer le beurre cinq fois plus cher, tout en supprimant complètement son emploi dans la cuisine.

Monsieur, *conciliant*. — Crois-tu ? crois-tu ? Il me semble que tu exagères un peu.

Madame. — Avec ça que ta Caroline n'a pas déjà tenté de nous faire un pot-au-feu sans viande... Quand je dis sans viande, je me trompe... Elle ne l'a pas osé pour son premier essai, mais elle y serait arrivée... Est-ce que tu ne te souviens pas de ce pot-au-feu composé moitié de viande de bœuf, moitié d'un bonnet de police... Une inspiration, venue du ciel, m'a fait, ce jour-là, écumer le bouillon... et j'ai découvert la ruse.

Monsieur, *doutant*. — Ruse, non... Dis plutôt accident. — Caroline ne nous a-t-elle pas expliqué que son cousin le soldat était venu la voir, qu'il

avait voulu se rendre utile en écumant le pot-au-feu, et qu'en se penchant trop sur la marmite, son bonnet de police avait glissé de...

Madame. — Oui, oui, crois ça, si tu veux, j'en suis pour ce que j'ai dit ! Ce bal à ce que nous apprend le journal, sera le vingt-troisième... et moi qui, justement, ce matin, me disais : « C'est drôle comme, depuis vingt ou vingt-deux ans, tout a doublé de prix en cuisine ! Maintenant, je m'explique cette cherté... elle a commencé après le premier bal des cuisinières.

Monsieur. — Allons, calme-toi ; loin d'y avoir grandi mal, je crois qu'elles se réunissent tout bonnement pour danser et rire un peu.

Madame, *rageuse*. — Si j'étais la police, moi je le ferais danser à ma façon, tes cuisinières.

Monsieur. — Bah ! comment t'y prendras-tu, ma bonne ?

Madame. — Je ferais cerner le bal, on empoignera toutes ces gaillardes-là et, v'l'an ! une bonne fessée !

Monsieur, *retrouvant son rire*. — Oui, mais les agents te répondraient peut-être que tout leur temps est pris par des occupations plus urgentes.

Madame. — Alors je guetterais une grève de mineurs et je les ferais venir pour leur dire : « Vous ne savez à quoi vous occuper pour le moment ? Eh bien ! tapez là-dessus en attendant que vos compagnons aient mis les pouces. » Voilà ce que je ferais si j'étais la police.

Monsieur. — De sorte que, tout à l'heure, si Caroline te demande la permission d'aller à ce bal, tu la lui refuseras ?

Madame. — Tout net !

Monsieur. — Dis-toi d'abord que Caroline est une brave fille, qui t'est bien dévouée. Elle a ses défauts, j'en conviens, mais elle est encore la meilleure de toutes celles qui nous ont été fournies par les bureaux de placement.

Madame, *indignée*. — Ah ! oui, parle-moi de tes bureaux de placement ! Quand je pense qu'un directeur de ces bureaux, en m'envoyant une cuisinière, a eu l'impudence de m'écrire : « Madame, je vous recommande cette fille qui est restée quinze ans dans la même maison ». Moi qui me défie toujours, je vais aux informations et j'apprends que cette fameuse « même maison » était une maison de détention.

Monsieur, *conciliant*. — Au fond, ce placeur t'avait dit vrai... seulement il avait été un peu chiche de détails. Mais tout cela ne concerne pas Caroline, qui est une fille dévouée, je le répète, à laquelle il serait cruel de retirer une occasion de s'amuser.

Madame. — C'est possible, mais je refuserai la permission... Rien ne m'en fera démodré !

Monsieur, *réfléchissant à mi-voix*. — Diable ! diable ! voici qui dérange mon plan.

Madame, *sèchement*. — Est-ce que ton plan était d'aller à Crémorne faire valser cette fille ?

Monsieur. — Non, mais comme mon bijoutier est sur le chemin de Caroline allant à Crémorne, mon intention était de la charger de s'informer pourquoi on ne m'envoie pas le bracelet que...

La phrase de monsieur est coupée par l'entrée de Caroline.

Caroline. — Madame veut-elle bien me permettre d'aller ce soir au bal annuel des cuisinières ?

Madame. — Oui, ma bonne Caroline, et je regrette qu'il n'ait pas lieu deux fois par an, car cela ait doublé le plaisir que j'éprouve à vous accorder cette permission. (*à son mari*) Duflot, donne-lui 10 francs pour les petits frais qu'elle peut avoir à faire.

Monsieur, *à part*. — Bon ! c'est encore moi qui la danse de 10 francs !!!

EUGÈNE CHAVETTE.

Lè z'esprits.

Cllia que vé vo racontà s'est passâe à Bouveret, d'ao temps io l'on crayai à crouio z'esprits.

L'ai avâi n'a fenna qu'àmâvè mi son cousin què son hommo et lè dou z'amouairào profitavont po sè vâire dè cein què lo pourro diablio étai d'obliez d'allâ teri sè filets su lo lè. Mâ coumeint cé pêcheur n'étai pas totè lè né su lo lè ; il faillai avâi on signo po savâi quand l'irè quie àobin quand ne l'ai irè pas.

Aloo la fenna avâi posa su la fenêtre onna machoire dè vilho tsébau. Quand la machoire

montravè lè deints à la fenêtre, lo cousin pouava èintrà ; mà quand l'irè veria ein défrou, fail-lai sè reveri tot motset.

Mâ vouaitzé qu'onna né noutron amouairào arrevè tot ballameint et ie guegne : « Oh bon ! l'ou est bin veri ! » Et ie monté su onna taisse qu'irè découte et tot adrai possâe. Coumeincé à rollhi contré le carreaux. Mâ lo pêcheur que droumessâi dza sè reveillé et criè à sa fenna : Marie, Marie !..... qu'est te cein ? « Oh ! n'est rein, que le lâi fâ, sara lè zesprits. »

Mâ coumeint lo cousin s'eimpacheintavè et rollhivè adè, la fenna chaôtè frou d'ao lhi ein mormovéint : « Atteind pirè esprit d'ao diablio, vu prâi t'arreindzi ! »

Et su cein l'âvrè la fenêtre ein deseint :

*Esprits que roudant la né
Retornâ d'ein votron repou ;
Yé aoiblia dè reveri l'ou.*

Et l'amouairào dè décampa coumeint on tatz pè n'a carra dè pliodze, ào grand conteintement d'ao pêcheur qu'irè tot conteint et tot fiai d'avâi n'a fenna que savâi devesâ ài z'esprits po lè férè parti.

A. S.

Un peu trop tard.

Nos pasteurs sont des hommes comme nous. Comme nous, ils ont leurs petites faiblesses. Personne ne songe à les en blâmer et la dignité de leur ministère n'y perd rien.

On dit assez couramment que les ecclésiastiques, en général, trouvent un attrait tout particulier aux plaisirs de la table. C'est là un faible bien innocent et sur lequel il serait injuste et cruel de les vouloir chicaner.

Jadis — la coutume existait-elle encore ? je l'ignore — les pasteurs d'un arrondissement se réunissaient de temps en temps chez l'un ou chez l'autre d'entr'eux, à tour de rôle. On s'entretenaient en commun des intérêts spirituels et matériels des paroisses et presque toujours c'était à table qu'on clôturait la séance.

Ces fraternelles agapes, préparées par les soins de mesdames les ministres, étaient souvent un objet de rivalité entre les cures. C'était à qui recevrait le mieux ses hôtes.

A l'issue d'un de ces repas, qui semblait avoir éclipsé tous les précédents, à en juger par les figures réjouies et satisfaites des convives, un de ceux-ci fut pris de scrupules pour le moins inopportuns.

La conversation avait langui. Tous les assistants, renversés dans leurs fauteuils, les mains jointes sur l'estomac, les jambes étendues, savouraient, dans les douceurs d'une demi-somnolence, le souvenir d'un copieux festin.

« Ah ! mes frères, fait tout à coup l'un d'eux, d'un ton de circonstance, quand je vois cette table couverte des mets les plus succulents, des vins les plus généreux, dont nous venons d'user, d'abuser même, je songe malgré moi à tant de malheureux qui n'ont même pas un morceau de pain à se mettre sous la dent.... »

Satan eut soudain frappé à la porte, qu'il n'eût pas produit plus d'effet que cette sortie inattendue. Comme poussés par un ressort, les convives s'étaient subitement redressés sur leurs sièges.

Un seul n'avait pas bronché ; le voisin de celui qui avait parlé ! Toujours renversé dans son fauteuil, il tourna légèrement la tête du côté du trouble-fête, puis, calmement, mais d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Dites-moi, mon cher frère, avez-vous mangé et bu de tout ?

— Hélas !...

— Eh bien, laissez-vous !

Un remède contre l'amour.

Eugène Sue racontait l'anecdote avec une verve charmante. On se rappelle entre autres